

## COMPTE RENDU du CTL du 14 décembre 2017

A l'ordre du jour de ce CTL figuraient notamment les points suivants : la création d'un CHSCT spécial à la cité administrative, le transfert de la mission enregistrement du SIE de Douai, les ponts naturels 2018, le dispositif d'entraide au profit du SPFE de Douai.

Sur le 1er point, rappelons que la cité est occupée par des services administratifs de l'Etat et des services administratifs du Conseil Général du Nord.

La création d'un CHSCT spécial est une vieille revendication de Solidaires Finances Publiques. Piloté par la préfecture, il se mettra en place durant l'année 2018. Nous avons manifesté le regret que le projet ne concerne que les administrations d'Etat présentes sur le site. Néanmoins, Solidaires Finances Publiques a voté pour le projet.

Le transfert de l'enregistrement de Douai vers le SPFE de Valenciennes pose pas mal de problèmes. Si la mission migre au 1er juin 2018 pour des raisons essentiellement informatiques, l'affectation du personnel ne peut se faire qu'au mouvement du 1er septembre. Les agents de Douai qui travaillent actuellement sur le métier ne suivront pas la mission. C'est donc un personnel néophyte, muté au 1er septembre, qu'il faudra former. Les actes seraient déposés à Valenciennes dès le 1er juin et les agents de Douai continueraient à travailler à distance durant les 3 mois d'été pour les actes non payants. Une première session de formation se tiendrait en février 2018.

Sur le plan matériel, le nouveau SPFE de Valenciennes sera installé sur 2 étages, avec un projet encore très incertain de réinstallation dans le bâtiment Follereau sur un seul niveau au plus près de l'accueil.

La direction ne cache pas que l'application FIDJI-enregistrement n'est pas au point. Un module ne sera disponible qu'en 2019... La perte des sachants ne facilitera pas les choses. L'absence de prise des contingences de la vie personnelle produit toujours ce résultat, changement après changement !

Les élus Solidaires Finances Publiques ont voté Contre. Les agents une fois de plus devront gérer les conditions de mise en place d'une restructuration !

Les ponts naturels imposés par la direction s'élèvent à trois jours (maximum autorisé par la centrale) : le vendredi 11 mai (Ascension), le lundi 24 décembre, et le lundi 31 décembre.

Fidèle à sa propre doctrine, Solidaires Finances Publiques défend la libre disposition des congés par les agents. Si la direction impose les ponts naturels, elle doit assumer ses choix et offrir des autorisations d'absence.



Les élus de Solidaires se sont abstenus sur le vote sans pour autant préjudice porter aux collègues intéressés. Suite à notre intervention, la direction a rappelé que la règle des 50 % n'existe pas. Seule une présence significative et suffisante est nécessaire... à l'appréciation du chef de service. Une semaine de mai 2018 s'annonce difficile.

Concernant le dispositif d'entraide au profit du SPF de Douai, après avoir lui même bénéficié d'une aide extérieure, le SPFE de Dunkerque vole au secours du service frère. Afin de réduire le retard dans le traitement des actes. Le SPF 3 de Lille apportera aussi son soutien. Il est fort à craindre que la situation s'inverse dans quelques mois. La direction avoue son impuissance face à cette dégradation de la qualité du service public, en lien direct avec les suppressions d'emplois.

#### Points divers :

- « programme cap 2022 » et les suppressions d'emplois : Le président du CTL reconnaît que « le processus ne fait que commencer » et que des décisions importantes sont attendues au printemps prochain ;
- Sur les ZUS, la direction a précisé que 532 dossiers avaient été déposés (collègues en activité), 505 instruits et liquidés, 22 non retenus, 5 dossiers compliqués en cours d'instruction ;
- face au problème chronique d'effectifs du CPS relais, la direction a affirmé sa volonté de vouloir inverser la tendance ;
- l'expérimentation recouvrement PRS-DIRCOFI : La direction reconnaît des difficultés et annonce une expérimentation recentrée sur les GAR (Grilles d'analyses Risques) positives en excluant les intégrations fiscales ;
- Le STDR : le guichet pour régularisation ferme au 31 décembre 2017, mais le nombre très important de dossiers restant en instance, obligera le service lillois à fonctionner pendant quinze mois environ ;
- Sie de Maubeuge : la direction s'est dite surprise par le mouvement national B. Elle gèrera le déficit B en s'appuyant sur les EDR ;
- SIE Grand Lille Est : la suppression du poste d'adjoint n'est qu'une rumeur infondée d'après la direction ;
- Solidaires Finances Publiques a dénoncé l'insécurité récurrente sur le site de Valenciennes occasionnée par la déambulation dans les étages des usagers après 16h00. La direction a reconnu que la distribution de badge au public n'est pas la solution idoine ;
- La direction a annoncé la réouverture prochaine de la trésorerie de St André.
- Sur le site de Denain, les agents s'interrogeaient des prises de mesures effectuées sur le site. La direction a précisé que ces prises de mesure et les travaux (aboutis ou non aboutis) concernaient des mesures de sécurisation du site.

